LA FORÊT D'YVELINE

ET LA FORMATION DU

DOMAINE FORESTIER DE RAMBOUILLET

PAR

Paul JUBERT,

Élève de l'École des Hautes Études.

AVANT-PROPOS

Objet du travail.

SOURCES, BIBLIOGRAPHIE, CARTES ET PLANS

INTRODUCTION

La forêt de Rambouillet. Situation géographique et hydrographique. Étymologie du nom «Yveline». Domaine seigneurial. Son importance au point de vue de la chasse et de la pêche.

PREMIÈRE PARTIE GÉOGRAPHIE, HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

LA FORÊT D'YVELINE AVANT LES CAROLINGIENS

Étendue primitive. Souvenirs druidiques et galloromains. Les premières voies de communication. Les apôtres saint Germain et saint Arnoul.

CHAPITRE II

LA FORET D'YVELINE A L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Donations faites par Pépin le Bref aux abbayes de Saint-Benoît-sur-Loire (758) et de Saint-Denis (768). Confirmation de Charlemagne (774), de Louis le Débonnaire (835). Donation de Charles le Chauve. Les Normands dans la forêt.

CHAPITRE III

la forêt d'yveline sous les premiers capétiens (987-1204)

L'Yveline domaine des ducs de France. Donation d'Hugues Capet. Confirmations de Robert II et d'Henri I^{er}. La forêt apanage de Robert. Il construit le château et le monastère de Saint-Léger. Hugues de Beauvais gruyer héréditaire de la forêt. Donations de Philippe I^{er} et de Louis VI. Suger rétablit les droits de Saint-Denis. Échange de 1204 : Philippe-Auguste cède Saint-Léger et sa forêt à Amicie de Montfort en échange de Breteuil.

CHAPITRE IV

LES FIEFS SEIGNEURIAUX D'YVELINE (987-1204)

Les seigneurs de Montfort gruyers héréditaires d'Yveline. Leurs libéralités aux abbayes. Les coutumes d'Yveline. Elles sont tenues en fief des seigneurs de Montfort. Seigneuries de Chevreuse et de Levis.

CHAPITRE V

L'YVELINE DOMAINE DES MONTFORT (1204-1317)

L'échange de 1204. Démembrement de la terre de Rambouillet en 1239. Premier partage de la terre de Montfort en 1249 : la terre d'Épernon en est séparée. Partage définitif de 1317. Trois seigneuries sont formées : Montfort, Rochefort et Épernon.

CHAPITRE VI

LES CHATELLENIES D'ÉPERNON ET DE ROCHEFORT ET LES SEIGNEURIES DE LEVIS ET DE CHEVREUSE DU XIV^e AU XVIII^e SIÈCLE

Aveu de la châtellenie d'Épernon en 1497. Vente par Henri III en 1587 à Bernard de Nogaret. Ses successeurs. Le duc d'Antin. Vente au comte de Toulouse (1708).

La seigneurie de Rochefort. Vente des bois de la Pommeraye et de Vilpert à Fleuriau d'Armenonville (1702).

Les seigneurs de Levis vassaux de Saint-Denis à cause du Bois des Maréchaux. Vente au comte de Toulouse (1727).

Saint-Denis vend sa châtellenie de Beaurain au duc de Chevreuse (1556). Echange de 1692 entre Louis XIV et le duc de Chevreuse.

CHAPITRE VII

LE COMTÉ DE MONTFORT DE 1317 A 1692

Les ducs de Bretagne propriétaires du comté de Montfort. Réunion au domaine royal (1324). Les seigneurs engagistes de Montfort. Échange de 1692.

CHAPITRE VIII

LE COMTÉ DE MONTFORT DE 1692 A 1708

Revision de l'échange de 1692. Tentative d'établissement d'un canal jusqu'à la Seine pour le flottage des bois de la forêt. Vente au comte de Toulouse (1706-1708).

CHAPITRE IX

LA SEIGNEURIE DE RAMBOUILLET JUSQU'EN 1592

Les seigneurs de Rambouillet. Raoul de la Roche-Tesson. Jean Bernier. Regnault d'Angennes. Agrandissements successifs de la seigneurie. Partage de 1592. Le domaine est à reconstituer.

CHAPITRE X

LA SEIGNEURIE ET LE MARQUISAT DE RAMBOUILLET DE 1592 A 1711

Érection en marquisat (1612). Le marquisat est adjugé à Fleuriau d'Armenonville (1699). Le comte de Toulouse l'achète (1706). Rambouillet duché-pairie et siège d'une maîtrise particulière des eaux et forêts (1711).

CHAPITRE XI

LE DUCHÉ-PAIRIE DE RAMBOUILLET DE 1711 A 1783

Le comte de Toulouse et le duc de Penthièvre. Le domaine vers 1770. Louis XVI achète Rambouillet (1783).

DEUXIÈME PARTIE ADMINISTRATION FORESTIERE

INTRODUCTION

Tous les domaines forestiers sont administrés par des forestiers ou gruyers. Date de leur apparition dans les domaines d'Yveline (xue siècle), de Montfort (xue siècle), de Rambouillet (xve siècle et 1711). — Le personnel supérieur: gruyers, maîtres particuliers, lieutenants. Le personnel inférieur, suivant les attributions spéciales des eaux et forêts, de la justice et des finances.

CHAPITRE PREMIER

LA GRUERIE D'YVELINE (XIIe-XIV SIÈCLE)

La gruerie apparaît au xue siècle, devient gruerie de Montfort au xive siècle. Administration commune de la châtellenie de Saint-Léger et de la seigneurie de Montfort.

Le gruyer, royal jusqu'à 1204, à titre héréditaire et seigneurial de 1204 à 1317. Le gruyer royal est châtelain de Saint-Léger où il réside. Ses émoluments.

Ses subalternes : gruyer à cheval, gruyer à pied, sergents.

CHAPITRE II

LA GRUERIE ET LA MAITRISE DE MONTFORT (XIV°-XVIII° siècle).

La gruerie (1317-1556). Son origine dans la gruerie seigneuriale d'Yveline. Le gruyer réside à Montfort. Il est nommé par le duc de Bretagne et le roi de France (1334). Ses émoluments. Ses attributions.

Ses officiers: le lieutenant, le greffier, l'avocat du roi, le procurour, les sergents.

La maîtrise (1556-1706). La gruerie prend le titre de maîtrise particulière des eaux et forêts. Réunion à la gruerie de Rambouillet (1711).

Le maître particulier. Il est nommé par le roi et touche des appointements fixes. Il visite la forêt et préside aux assises et aux audiences. Appel de ses sentences au Parlement et à la Table de marbre.

Le lieutenant : charge héréditaire. Gages fixes.

Subalternes. — Eaux et forêts: garde-marteau, sergents et arpenteurs. — Justice: procureur, greffier, avocat du roi, huissiers audienciers. — Finances: receveur et contrôleur du domaine, sergent collecteur des amendes.

CHAPITRE III

LA GRUERIE DE RAMBOUILLET

Elle est mentionnée pour la première fois en 4562. Le gruyer est nommé par le seigneur. Ses attributions. Appel de ses sentences à la Table de marbre.

Subalternes. — Eaux et forêts: sergents et arpenteurs. Union des offices d'arpenteur au marquisat (1703). Conditions d'admission. — Justice: procureur et greffier. — Finances: receveur du domaine.

CHAPITRE IV

LA MAITRISE DE RAMBOUILLET

Elle est formée, en 1711, par la réunion de la gruerie de Rambouillet et de la maîtrise de Saint-Léger. Nomination par le duc de Rambouillet.

Le maître particulier. Il est payé sur les états de la

maison du duc. Il établit les règlements de police : 1740, 1745, 1781, 1782. Conflits de juridiction.

Le lieutenant de la maîtrise. Ses gages. Le garde-marteau chargé de l'arpentage. Les sergents et les gardes-chasse assermentés. Le procureur fiscal. Le greffier.

APPENDICES

- I. Officiers de la forêt de Montfort.
- II. Le haras royal de Saint-Léger.
- III. Réformation de la forêt de Montfort (1665).
- IV. Officiers de la gruerie et de la maîtrise de Rambouillet.

PIÈCES JUSTIFICATIVES ET CARTES

